

Luc et Christel Fockaert ont été contraint de quitter leur maison de Fontrieu (Tarn), à cause des nuisances provoquées par la ferme éolienne installée près de chez eux.



PHOTOGRAPHIE: LA DÉPÊCHE DU MIDI - M. ANSPY

Pan sur les éoliennes

En reconnaissant l'existence du syndrome éolien et en indemnisant Christel et Luc Fockaert, la justice a donné espoir à d'autres riverains. Mais pour ce couple, cela n'a pas tout réglé.

PAUL PÉRIÉ

PENDANT SIX ANS, leur combat a ressemblé à celui de don Quichotte contre les moulins à vent. À l'image de beaucoup de personnes victimes des nuisances liées aux éoliennes, ils ont d'abord été déboutés, en première instance à Castres. Mais, cet été, la cour d'appel de Toulouse a donné raison à Christel et Luc Fockaert : la justice a reconnu l'existence d'un syndrome éolien et condamné les sociétés exploitant le parc (Margnes Énergie et Singladou Énergie) à verser un peu plus de 100 000 € de réparation. « C'est une très bonne nouvel-

le. Nous sommes soulagés. C'est un très grand pas, mais le problème n'est pas résolu en soi. On ne peut pas retourner dans cette maison car la cour d'appel n'a pas le pouvoir d'arrêter les éoliennes », souligne ce couple belge venu s'installer dans le Tarn en 1996.

C'est dans ce département rural d'Occitanie qu'ils ont construit leur vie. En 2004, ils rachètent une ferme abandonnée à Fontrieu, à l'est de Castres, avec un projet de gîtes. Mais, quatre ans plus tard, cinq éoliennes sont mises en route, puis une sixième un an après. « La bâtisse se situe dans le parc régional du Haut-Languedoc. Nous sommes en plein milieu d'une zone d'inté-

rêt écologique (Znieff) et d'une zone Natura 2000. Donc, il n'y avait pas grand-chose entre nous et les éoliennes », explique Christel Fockaert.

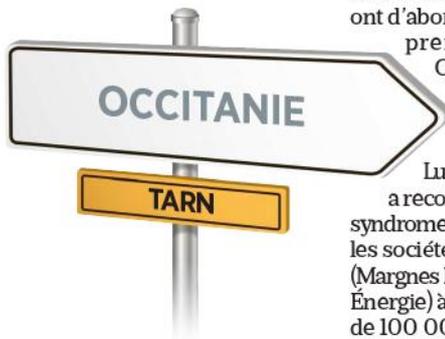
Acouphènes, maux de tête et vertiges

Tout commence par des « agressions lumineuses » dues aux flashes. Et le problème s'accroît en 2013, lorsqu'un bois situé entre leur maison et le parc éolien est coupé, « alors que l'étude d'impact l'avait identifié comme écran végétal », regrette Christel Fockaert. Apparaissent alors les soucis de santé, même si le couple ne fait pas le lien tout de suite. Acouphènes, maux de tête et vertiges aug-

mentent petit à petit. « Je m'absentais parfois trois semaines pour le travail et je me sentais beaucoup mieux. Au début, on en plaisantait », raconte le mari. Mais au fil de leurs recherches, le lien paraît clair avec les éoliennes. Ils cherchent à plusieurs reprises à contacter les exploitants, installés dans les Deux-Sèvres, sans succès. Face à ce silence, « on n'a pas eu le choix que d'aller en justice, même si ça aussi ça crée du stress ».

Leur médecin conseille aux Fockaert de déménager et, dès 2015, leur « santé s'améliore progressivement, jusqu'à ce que les symptômes disparaissent », assurent-ils. Aujourd'hui, le couple respire. Le délai

de pourvoi en cassation est passé, ce qui les a incités à raconter leur histoire. « On espère contribuer à changer les normes d'installation. Notamment la question de la distance, qui doit être adaptée à la taille des éoliennes. Il faudrait aussi que les études sur le bruit concernent des fréquences plus larges », explique Christel Fockaert. Bien qu'indemnisé pour les problèmes de santé, le couple reste propriétaire d'une maison dans laquelle il ne peut pas vivre. « Peut-être pouvons-nous espérer une indemnisation pour ce préjudice. Mais nous voulons surtout que l'administration, qui a le pouvoir de stopper l'exploitation du parc, le fasse. »



ET AUSSI

AUVERGNE - RHÔNE-ALPES JULIEN COURBET EN M. LOYAL

Le Palais des Sports de Grenoble (Isère) va accueillir le Festival international du cirque, l'un des plus importants au monde, pour sa 19^e édition, du 18 au 21 novembre prochain. L'événement, qui n'avait pas pu avoir lieu l'an dernier, proposera 50 % de numéros inédits en l'absence d'animaux, hormis des chiens. Et Jean-Pierre Foucault cède sa place de Monsieur Loyal à Julien Courbet.

PAS DE TEUF À TRONÇAIS

L'Office national des forêts a décidé de hausser le ton après l'organisation d'une free party illégale dans la forêt de Tronçais (Allier). L'ONF prévient les fêtards que, dans les prochains jours, il va examiner « les actions possibles pour qu'une

telle situation ne se reproduise pas ». Durant trois jours, le week-end dernier, une centaine de personnes avaient investi la célèbre forêt domaniale.

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ TROP D'ACCIDENTS

Le préfet de Saône-et-Loire, Julien Charles, vient de décréter la mobilisation contre la violence routière. Si le nombre de tués a diminué sur les dix premiers mois de l'année, le nombre d'accidents augmente. Des affiches chocs sur l'alcool, la vitesse et la drogue vont être placardées dans les abribus et les gares, et un concours va être lancé pour inviter les lycéens à réaliser des clips vidéo qui leur feront gagner jusqu'à 1 500 € par équipe de trois.

HEIDI DANS SON ARBRE

Le garde champêtre puis les gendarmes sont intervenus mais rien n'y a fait.

Heidi, une jeune activiste de 20 ans, n'est pas descendue de l'arbre sur lequel elle s'était enchaînée. La jeune femme s'opposait à l'abattage d'un frêne centenaire dans le village d'Autrechêne (Territoire de Belfort). Finalement, l'opération, prévue hier, a été reportée. Et Heidi a pu descendre de son arbre.

BRETAGNE VIVE LE VERT MARIN

Une double greffe des avant-bras vient d'être réalisée avec succès en Inde grâce à la solution développée par la société de biotechnologie Hemarina, basée à Roscoff (Finistère). Sa gamme de produits médicaux transporteurs d'oxygène à base d'arénicole, un ver marin très présent sur le littoral Atlantique, permet de conserver durablement du sang humain, mais également des organes. Hemarina va partir, en 2022, en quête

d'autorisations pour une utilisation en Europe.

CENTRE - VAL DE LOIRE WEEK-END SANS TRAIN

D'importants travaux sont menés durant tout ce long week-end par la SNCF sur l'axe Paris-Orléans-Vierzon-Limoges. Conséquence de ces chantiers multiples, la circulation des trains est interrompue d'aujourd'hui midi jusqu'à dimanche, 13 heures. Des bus de remplacement sont proposés, avec des temps de parcours allongés et une réservation obligatoire, le nombre de places étant limité.

CORSE DU NORD AU SUD

Courir pour le Téléthon ! Voici l'initiative de Christophe Santini, sportif spécialiste des défis extrêmes, qui tente aujourd'hui de rallier l'extrémité nord à la poin-

te sud de l'île de beauté, sans aucun arrêt. Avec en ligne de mire le record pour cette course de 250 km entre Ersa et Bonifacio, avec un temps de 32 heures et 31 minutes réalisé en 2013. Une cagnotte a été ouverte afin de récolter des dons.

GRAND-EST METZ BY NIGHT

Le bus de nuit Flexo de Metz (Moselle) va étendre son périmètre de circulation à partir de lundi, pour toucher les habitants souhaitant se déplacer en fin de soirée. Deux nouvelles communes seront desservies, Saulny et Lorry-lès-Metz, soit quatre arrêts supplémentaires. Derniers départs depuis la place de la République à Metz à minuit trente.

MARAÎCHERS URBAINS

Le Grand Reims (Marne) veut implanter une nouvelle ferme urbaine, à proximité